

Compte rendu atelier à l'Université d'été de la solidarité internationale du CRID

Compte rendu d'un atelier organisé le 4 juillet, 15-18 h, par l'ACIPA, Attac et le collectif End Écocide (ou arrêtons l'écocide sur la Terre)

CO-ORGANISATEURS
<p>Organisation chef de file : Collectif EndEcocide in Europe Contact : Menahem Georges georges.menahem@gmail.com</p> <p>Autres organisations : ACIPA, Attac France 35,</p> <p>Attac Maroc était prévu mais n'a pu venir jusqu'à Rennes pour des raisons qui ne nous ont pas été communiquées</p>
TITRE
<p>Les grands projets inutiles et imposés, des éléphants blancs criminels mais fragiles</p>
En résumé
<p>L'atelier visait à mobiliser contre les grands projets inutiles et imposés, par l'occupation des territoires menacés et les avancées d'un droit international criminalisant les écocides</p>
Présentation synthétique
<p>L'exposé s'est basé sur l'exposé et l'analyse de 4 types de grands projets inutiles et imposés (GPII)</p> <ul style="list-style-type: none">• Le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (NDDL)• 3 lignes à grande vitesse (LGV) : Lyon-Turin, Bordeaux-Hendaye, Tanger-Casablanca• Un exemple d'extractivisme : la mine d'or de Rosa Montana en Grèce• EUROPACITY au triangle de Gonesse, au Nord-Est de Paris <p>1. Les GPII : outils de développement, mais dans quel sens ?</p> <p>Mais pour qui ?</p> <p>Les GPII développent surtout les profits des investisseurs (Vinci, Bouygues, Alstom, Canadian, Auchan)</p> <p>Mais pour quoi ?</p> <p>Permettre à quelques privilégiés de grappiller quelques heures dans les projets de transports à grande vitesse, de déplacer l'offre de grands hyper-marchés en les combinant avec des loisirs coûteux en CO2 (ski à 20 kms de Paris) ou</p> <p>Mais pour quels emplois ?</p>

Quelques milliers d'emplois précaires à NDDL, sur les LGV,

Mais pour quelle planète ?

Toujours plus de pollution détruisant modes de vie et écosystèmes locaux

2. Les GPII : des générateurs d'injustices

Injustices sociales

Injustices environnementales

3. La lutte contre les GPII et pour une justice environnementale

Mobiliser, créer une justice environnementale afin de prévenir la reproduction des GPII par la crainte de retombées judiciaires

Les luttes concrètes

NDDL

LGV Lyon Turin

LGV Bordeaux Hendaye

Rosa Montana

Développer un droit international

Il faut développer un droit définissant les écocides, précisant les responsabilités des maitres d'œuvre, des financeurs et des bureaux d'étude

Créer une Cour internationale de l'environnement

Il s'agit de criminaliser les activités à l'origine d'écocides et de poursuivre les porteurs politiques de tels projets et les responsables des multinationales qui les préparent, les financent et les réalisent. Pour sanctionner les crimes contre l'environnement, créer une juridiction internationale serait ainsi un moyen puissant pour prévenir la reproduction de désastres environnementaux dus à l'action humaine, aussi bien aux échelles locales, nationales que mondiales.

Deux intervenants

* Geneviève COIFFARD-GROSDOY

* Georges MENAHEM

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

* Le petit livre noir des grands projets inutiles et imposés, Agir pour l'environnement, Éditions "le passager clandestin", 2013

* Les Z'indignés n° 4 (dossier) Editions Golias

* Sites sur les grands projets inutiles et imposés :

. sur le site reporterre : <http://www.reporterre.net/spip.php?article5114>

. sur le site médiapart : [carte des grands projets inutiles et imposés](http://www.mediapart.fr/le-petit-livre-noir-des-grands-projets-inutiles-et-imposes)

. sur le site EJOLT : <http://www.ejolt.org/> (carte)

. voir aussi les luttes en <http://www.presidioeuropa.net/>

* Sites sur la criminalisation des écocides : <http://iecc-tpie.org/>

* <http://www.endecocide-leblog.fr/>